

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 23 JUIN 2016

Etaient présents :

Les représentants de parents :

Mme Laetitia GHANDOUR, Mme Emel Efe GÖKSEL, Mme Bahar ÖZAY, Mme Aylin OZKAN, Mme Florence SAIDI, Mme Régine WINISDOERFFER.

Les enseignants :

PS : Mme Bénédicte ISIM, MS : Mme Annick KARAKASYAN, GS : Mme Chloé RUEFF et M. Marc BORSA, CP : Mme Karène GARDARIN et Mme Jocelyne PLATIAU, CE1 : Mme Souriha LOUCHENE et Mme Sarah MAZZARINI, CE2 : Mme Emmanuelle DOMPNIER et Mme Melek ALTINSOY, CM1 : Mme Brigitte LEJEUNE et Mme Zoé ULKER, CM2 : M. Olivier PAGES.

Enseignante FML2 : Mme Emmanuelle BERNARD.

Enseignante de turc : Mme Paylik GULYUZ.

Enseignante d'anglais : Mme Ebru BARIPOGLU.

La direction de l'établissement :

M. Philippe PLATIAU président du conseil d'école.

Mme Dominique CORNIL, proviseure du lycée Pierre Loti était excusée.

M. Yves TAMPELLINI, directeur administratif et financier, était excusé.

Le directeur souhaite la bienvenue à l'ensemble des parents élus, aux enseignants et les remercie de leur présence à ce troisième Conseil d'école.

Le secrétariat de séance est confié à une représentante des parents élus, Mme Régine WINISDOERFFER et le secrétariat-adjoint est confié à Mme Emmanuelle DOMPNIER, enseignante en classe de CE2. Le compte-rendu définitif sera établi avant la réunion du conseil d'établissement. La liste d'émargement est signée par tous les membres présents.

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 20 juin 2016 sur l'ordre du jour suivant :

1. Le calendrier de fin d'année.
2. Le bilan de l'année.
3. L'année à venir.
4. Les questions diverses déposées au moins 48h00 à l'avance au bureau du Directeur.

Déroulement du conseil d'école :

1. Calendrier de fin d'année :
 - a. Réunions et évènements.
 - i. Carnaval : remerciements adressés aux parents pour leur soutien.
 - ii. Fête des enfants : remerciements aux parents d'élève qui sont venus dans les classes.
 - iii. Fête des sciences : de nombreux ateliers interactifs ont été mis en place et qui sont l'aboutissement de travaux de classes.
 - iv. Action développement durable à Beyoglu après Tarabya : suppression des gobelets.
 - v. Cycle vélo en maternelle.

- vi. Course contre la faim organisée par les classes de CM1 et CM2. Manifestation qui donne un bel esprit de partage. Elle s'est déroulée dans le parc de l'Union Française. Somme importante collectée au profit d'Action Contre la Faim.
- vii. Fête de la musique à Beyoglu le 21 06 2016.
 - 1. Compte-tenu de la diffusion sur Facebook de photos prises par des parents venus encadrés pendant la manifestation, il est indispensable qu'à la fois la direction de l'école et les parents représentants au conseil d'école puissent communiquer sur ces règles et limiter les diffusions sauvages de photographies sur des réseaux sociaux où rien n'est contrôlé ; Il est prévu qu'à la rentrée des classes 2016, une information commune soit faite dans ce sens ; Les réseaux Facebook et WhatsApp ne doivent pas être utilisés pour diffuser des photos d'enfants. Le partenariat entre l'école et l'association des parents d'élèves n'en sera que renforcé.
- viii. Spectacle 23 06 2016 : CP et CE2.
- ix. Spectacle CM1 et CM2 à Tarabya le 24 06 2016.

2. Le bilan de l'année.

- a. La sécurité et ses conséquences sur la vie de l'école.
 - i. Les mesures de sécurité ont eu un impact direct sur la vie pédagogique de l'école. Au-delà de la venue des parents pour des manifestations conviviales, c'est d'abord la mise en place et la réalisation de projets pédagogiques qui ont été limitées. Interdiction de sortir et de se rendre dans des lieux pouvant être identifiés comme des cibles. Les enseignants ont fait corps et nous avons développé également de nouvelles modalités d'information des parents sur les actions menées. Merci aux parents du conseil d'école qui nous ont accompagnés et aidés à filmer et photographier ces actions.
 - ii. Aucune idée sur la suite qui sera donnée. C'est à nous d'être imaginatif pour faire rentrer l'extérieur dans l'intérieur et mener à terme des projets liés en particulier à l'ouverture et la découverte du pays d'accueil. Les outils informatiques peuvent être une bonne réponse à cette nécessité.
- b. Les dossiers :
 - i. Pédagogie :
 - 1. La mise en œuvre des nouveaux programmes de la maternelle, des nouveaux cycles et du conseil école collège a été effectuée. Concernant le conseil d'école, cette mise en place a été tardive mai 2015. Son action s'est centrée autour du renforcement du cycle 3 et du lien avec le collège. Il est important, et nous nous en rendons compte lors des entretiens en maternelle, que ce conseil vive de la maternelle à la 3^{ème} et que des ateliers dédiés à des chantiers spécifiques puissent être mis en œuvre (Parcours des langues...).
 - 2. Prolongement du travail engagé sur l'appui réciproque des langues, en particulier en turc. Evolution des dispositifs d'enseignement de l'anglais, stabilité de l'équipe. L'anglais sera la priorité l'an prochain dans les langues (progressions et programmations devront être achevées, postures pédagogiques et parcours de l'élève mis en place, partage d'outils et des modalités d'évaluation...). Les enseignants d'anglais ont été sensibilisés à ces

demandes et un plan de travail 2016- 2017 a été établi avec des objectifs à atteindre.

3. Nouveaux projets MACLE mis en place à Beyoglu permettent de développer le suivi des élèves et la pédagogie différenciée en impliquant les professeurs de langues et les personnels ressource FLM2. Des décroissements ont été mis en place à Tarabya, ce qui permet aux enseignants de mettre en avant leurs spécialisations (histoire, géographie, sciences ...), le dispositif permet également de préparer les élèves au fonctionnement du collège.

ii. Formation régionale et formation locale.

1. Grand nombre d'enseignants ont participé à des stages de formation régionale, c'est une des priorités de l'établissement.
2. Des stages locaux ont été également mis en place cette année afin de répondre à des besoins locaux. Mme Dompnier les a encadrés ainsi que certains stages régionaux. C'est une charge importante pour elle, qu'elle en soit remerciée.

iii. Suivi des élèves en difficulté, soutien extérieur :

1. Très grand engagement de l'équipe enseignante dans le suivi des élèves (en réussite ou en difficulté) avec la présence de Monsieur Platiau en soutien et suivi dans les rencontres avec les familles et professionnels de santé. Les outils et les procédures sont opérants. Nous pouvons également nous appuyer sur des professionnels extérieurs qui prennent en charge des difficultés spécifiques. Le directeur rappelle que les enseignants et lui-même ne font que signaler un problème spécifique. Les parents sont libres de suivre ou non cet avis, ce sont eux qui décident ou non de faire effectuer un bilan par un spécialiste. Le lien avec les familles et les enfants a été renforcé ce qui permet aussi de développer la cohérence des actions et d'apporter des outils aux parents qui se sentent démunis.

iv. Mise en œuvre d'outils.

1. LivrEval, Beneylu School Blog...). Cette mise en œuvre sera développée l'an prochain car elle est incontournable. L'école doit vivre à l'ère du numérique et c'est une des priorités de l'éducation nationale. Au-delà de ces outils de communication qui modifient également les pratiques de classe, d'autres outils déjà en test seront mis en œuvre progressivement, cela demande du temps et de l'énergie.

3. L'année à venir :

a. Le personnel.

i. Départs confirmés :

1. Mme Gardarin, Mme Bicer, Mme Dammron, Mme Bilgis de l'équipe d'animation, M. Borsa et M. Dutan.

ii. Arrivées de :

1. Mme Da Paz et M. Octor, Mme Moine, Mme Nesmé.

b. Les effectifs et la structure de l'école.

- i. De nouveaux départs en cette fin d'année mais compensés par de nombreuses arrivées. La structure demeurera inchangée et nous serons près d'un effectif de 780 élèves en primaire.

- ii. 75 entretiens de familles ont été réalisés cette année avec les collègues de maternelle, de turc et de FLM2. Le dispositif est opérant et on sent également du côté des familles une meilleure compréhension de ce qu'est l'école maternelle, de nos attentes et de nos priorités.
- c. La répartition des enseignants.
 - i. Les parents ont été informés de la répartition des enseignants dans les classes, ceci va l'encontre de l'obligation de réserve qui s'impose aux enseignants de l'établissement, cela a été rappelé. Cette connaissance de la répartition a conduit certains parents à se manifester et à faire des demandes spécifiques d'inscription de leur enfant dans la classe de telle ou telle enseignante plutôt que telle autre. Madame Cornil et le directeur sont garants du fonctionnement de l'école. Le directeur a évoqué ces demandes de parents avec les enseignantes concernées qui ont toute sa confiance et celle de Mme Cornil.
- d. La répartition des élèves dans les classes.
 - i. Même règles que l'an passé donc transparence. Ce sont les critères de l'éducation nationale qui sont pris en compte, sans oublier toutefois des situations spécifiques d'enfants et de familles. Ce sont ces règles qui sont respectées.
- e. Les modalités de rentrée.
 - i. Ce sont les mêmes modalités que l'an passé mais adaptées au calendrier de cette rentrée scolaire. Elles ont été mises en ligne sur le site.
- f. Les cahiers et les fournitures.
 - i. Cahiers et fournitures pour l'essentiel fournis par l'école. Toutefois, certaines fournitures sont toutefois demandées mais cela reste limité. C'est une avancée importante dans la lignée de ce qui avait été mis en place pour les cahiers.
- g. Santé et hygiène :
 - i. Actions du service de santé dans le cadre du CHS.
 - 1. Visite médicale.
 - 2. Formation aux gestes de première urgence.
 - 3. Thématiques spécifiques traitées dans les classes.
 - ii. Exercices incendie, séisme, confinement A ont été conduits cette année, l'objectif est de préparer les élèves et les enseignants à réagir positivement et efficacement dans des circonstances particulières. LE DIRECTEUR RAPPELLE QUE CES EXERCICES SONT OBLIGATOIRES, L'ÉTABLISSEMENT SUIT LES INSTRUCTIONS DU MINISTÈRE ET DE L'AEFE.
 - iii. Commission cantine :
 - 1. Remontées systématiques des remarques des surveillants et enseignants vers la commission cantine, encore des difficultés dans la constance de la qualité des menus.
- h. Les chantiers à poursuivre.
 - i. Déploiement des outils informatiques.
 - 1. LivrEval pour professeurs de turc et anglais.
 - 2. Beneylu School.
 - 3. Outils dans les classes : en particuliers des tablettes testées en maternelle, cycle 2 et cycle 3. Les tests seront prolongés à la rentrée afin de pouvoir valider ensuite un déploiement plus large de ces outils dans toutes les

classes. Le numérique est un support dont l'usage est encouragé dans la prise en charge des enfants par les nouveaux programmes en particulier (la pédagogie différenciée).

- ii. Cohérence des projets et organisation de leur validation.
 1. Nouvelle fiche-action, examen des projets par la cellule PE en octobre avant le conseil d'école et le conseil d'établissement, puis finalisation du budget en novembre.
- iii. Priorités fixées par IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) et feuille de route.
 1. Rationalisation des espaces :
 - a. Utilisation des cours, gymnase et salle de motricité pour l'EPS.
 - b. Deux salles de classes ne sont pas utilisées dans le bâtiment du tribunal pour des raisons de sécurité.
 2. Rationalisation des rythmes scolaires en particulier dans les langues.
 - a. En particulier en maternelle et CP.
 3. Prolongement du travail engagé en langues :
 - a. biographies langagières, cohérence du parcours, co-animations.
 - b. Conception des progressions langagières sur les trois cycles **au-delà des projets** :
 - i. Lexique :
 - ii. Syntaxe.
 - iii. Phonèmes.
 4. Achèvement de la formalisation du suivi des élèves en difficultés :
 - a. Enseignants spécialisés et regard sur la difficulté, relation aux familles d'enfants en difficulté, EMFE en appui pédagogique, relais de l'institution et du directeur.
 - b. Spécificité de l'évaluation positive, l'évaluation en maternelle, l'évaluation en CE2 et la mise en œuvre d'évaluations diagnostiques à la rentrée 2016 - 2017.
 5. Achever la formalisation de la continuité pédagogique :
 - a. Fonctionnement du conseil école – collège :
 - i. Définir les étapes et les contenus des commissions de travail.
 - b. Mise en œuvre des programmes pour tous les niveaux de l'élémentaire à la rentrée 2016.
 - c. Partage des outils et des modalités d'enseignement.
 6. Achever la formalisation des parcours scolaires contextualisés :
 - a. PEAC / EMC... s'appuyer sur les documents produits en animation pédagogiques locales cette année.

4. Les questions diverses déposées au moins 48h00 à l'avance au bureau du Directeur.
 - a. Récurrence des poux : impossibilité de traitement dans le cadre scolaire. Malheureusement les poux partent en vacances et en reviennent. A noter que tous les casques pour le roller et le vélo sont régulièrement traités. Le directeur rappelle que la piscine (où nous ne sommes pas allés est un lieu propice pour attraper des poux...).
 - b. Insuffisance de la pratique EPS.

- i. La réflexion est en cours afin de mieux rationaliser les espaces d'EPS et permettre une augmentation des horaires de pratique.
- c. Cahier de correspondance en maternelle.
 - i. Une harmonisation des pratiques a été évoquée auprès des collègues de maternelle. Un déploiement de Beneylu School (Blog) pourrait également permettre de renforcer l'information en direction des parents sur la vie de l'école et des classes.
- d. Surveillance de la cour.
 - i. Rappel régulier de vigilance auprès de tout le personnel de l'école en charge de la surveillance (Enseignants et ASEM au moment des récréations ; surveillants au moment de la pause méridienne).
 - ii. Pour l'an prochain :
 1. Renforcement de l'utilisation de la petite cour se trouvant juste en dessous de la grande cour.
 2. Souhait d'utilisation de la cour derrière la classe de GS de Mme Andrieu (espace supplémentaire pour l'instant pas accessible).
 3. Augmentation du nombre de personnes de service sur les temps de récréation.
 - iii. Le directeur rappelle l'engagement de chacun dans l'école, il n'y a pas de « laxisme » mais encadrer un nombre important d'élèves dans un espace limité n'est pas toujours simple surtout quand les élèves ont envie de courir, de jouer et parfois de se disputer. Nombre infime d'accidents dits sérieux qui se sont produits en 2015 – 2016!
- e. La place « des parents dits délégués » des classes :
 - i. L'an prochain, ce sont les représentants des parents, élus au conseil d'école, qui seront les référents directs auprès des enseignants et des parents de chaque niveau. Ils seront habilités à communiquer officiellement avec l'adresse mail representants.conseildecole@pierreloti.k12.tr et seront en possession des coordonnées des familles.

Le directeur remercie tous les participants à ce conseil d'école, et en particulier Madame Saidi qui va quitter la Turquie et qui a conduit une action très positive, avec un engagement sans faille pour soutenir l'école, les enseignants et surtout les élèves. Il souhaite que l'an prochain puisse voir le prolongement de ce fonctionnement entre parents et enseignants. Il souhaite de bonnes vacances à tous et lève la séance à 19h20.